

Code du travail :
Projet de loi El Khomri

Ni amendable
Ni négociable

RETRAIT!

SYNDICAT GENERAL TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 4 juillet 2016

Camarades,

Après 4 mois de combat, 14 jours de grève, une suppression des heures supplémentaires et shifts exceptionnels et de nombreuses initiatives et blocages économiques, le projet de loi travail revient cette semaine aux débats de l'assemblée nationale.

Si l'exécutif nous a démontré depuis ces 4 derniers mois sa volonté à ne pas respecter la démocratie en France, en imposant le 49-3 ou en envoyant les CRS contre les manifestants, celui-ci continu en ne laissant aucune place aux débats, à l'écoute des sondages ou de la rue !

Un nouveau 49-3 est donc en préparation.

Belle leçon, pour un pays aux principes d'égalité, de liberté et de fraternité, donnée par un président et son 1^{er} ministre qui ose, main sur le cœur, nous faire croire qu'il reste un peu d'humanité ou de socialisme en eux, dixit Valls au lendemain du vote des britanniques pour la sortie de l'UE « *C'est le moment d'être digne des pères fondateurs, de refonder une nouvelle Europe en écoutant les peuples* » !!!! (Qu'est ce qu'il ne faut pas entendre)

Cependant, même si le projet de loi est voté ou imposé via le 49-3 par le gouvernement cet été, celui-ci ne rentrera en vigueur que si les décrets d'applications sont parus. Ainsi cela nous permet de nous préparer dès la rentrée au combat, comme nous avons su le faire à l'époque contre le CPE !

Camarades, le combat est loin d'être terminé et notre détermination à faire entendre les revendications de près de 70 % de la population doit rester intacte.

La rentrée sociale sera donc très intense dans les actions que nous devons entreprendre, un bureau fédéral aura lieu début septembre et aura en charge les orientations et décisions pour gagner ce combat !!

En attendant, la période estivale doit être un moment de détente, de congés payés bien mérités (gagnés par les grèves) et de repos pour préparer cette rentrée.

C'est dans ce cadre que nous vous informons qu'à compter du 5 juillet 2016, les modalités d'action concernant la suppression des Heures Supplémentaires et Shifts exceptionnels sont suspendues.

Le Bureau Fédéral et notre commission exécutive locale se réuniront début septembre et vous informeront des orientations et décisions prévues collectivement pour la rentrée sociale.

Unis, Motivés et combatifs pour nos gosses

« Si tu trembles d'indignation à chaque injustice, alors tu es un camarade »

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage